

Formulaire de demande de communication des listes électorales des communes du département de l'Isère

Je soussigné(e) :

Inscrit(e) sur la liste électorale de la commune de :

Je joins la copie de ma carte électorale

Profession :

Domicilié(e) :

Adresse mail :@.....

Je m'engage sur l'honneur à ne pas faire un usage commercial des renseignements figurant sur les listes qui me seront communiquées.

Doivent être considérées comme un usage commercial la commercialisation de données mais également leur utilisation dans le cadre d'une activité professionnelle ou à but lucratif.

L'usage commercial d'une liste électorale est puni d'une amende de 15 000 € (article L. 113-2 du code électoral).

Je précise :

- l'utilisation que je compte faire des listes électorales :
- les données des listes que je compte exploiter :
- la durée de conservation de ces données :

J'ai bien noté que les différents usages susceptibles d'être faits des données contenues dans les listes électorales constituent des traitements de données personnelles devant être mis en œuvre conformément au règlement général sur la protection des données – RGPD.

J'ai bien noté que les tris susceptibles de faire apparaître les origines raciales ou les appartenances religieuses, qu'elles soient réelles ou supposées, sont interdits.

Je joins le projet de courrier que j'adresserai aux électeurs concernés pour les informer, conformément à l'article 14 du RGPD :

- de mon identité et de mes coordonnées ;
- des coordonnées du délégué à la protection des données ;
- de l'origine des données utilisées (la liste électorale à partir de laquelle ces données ont été collectées) ;
- de la, ou des, finalité(s) du traitement pour lequel les données sont collectées ainsi que la base juridique du traitement (mission d'intérêt public ou intérêt légitime du responsable) ;
- de la durée de conservation des données ;
- des modalités d'exercice de leurs droits d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et d'effacement, et notamment du moyen de s'opposer gratuitement à la réception de nouveaux courriers (par exemple, par l'envoi d'un courriel à une adresse mail) ;
- de leur droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

À, le

[signature]